

# L'AGGLOMÉRATION

CANTON DU MOYEN GRÉSIVAUDAN

## Élections départementales : les enjeux du scrutin

À la faveur de la nouvelle réforme territoriale qui a réduit le nombre de cantons en Isère de 58 à 29, le canton du Moyen Grésivaudan, réunit aujourd'hui dix-sept communes, entre plaine et montagne, qui, à quelques exceptions près, représentent les ex-cantons du Touvet et de Domène. Deux cantons qui, en 2008 et 2011, avaient respectivement élu Georges Bescher (PS) et Aimée Gros (divers droite).

Pour ce scrutin, six binômes (soit douze candidats) sont en lice. Avec eux, différents courants politiques qui vont bien au-delà du bipartisme PS-UMP.

Du côté de la majorité départementale (PS), le challenge est de taille. Avec cette question au centre de tous les débats : les électeurs profiteront-ils de ce scrutin pour affirmer leur désaccord avec la politique nationale menée par le gouvernement socialiste ? L'hypothèse n'est pas à exclure... Cette probabilité, Bernard Michon (maire de Revel notamment) et Flavie Rebotier la redoutent. Presque autant que de devoir succéder à l'historique Georges Bescher, élu sur le canton du Touvet depuis 1994, qui a décidé de ne pas se représenter.

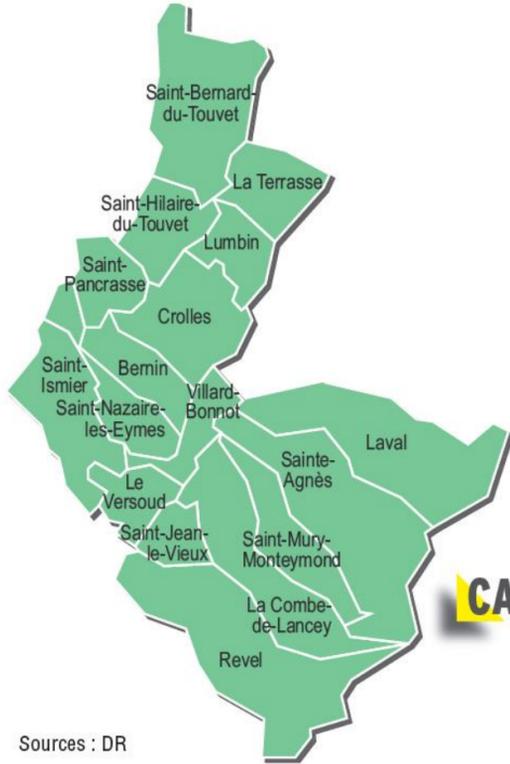
À droite, le basculement du Département, dit-on, est possible. Du coup, tous les espoirs sont permis. Sur le canton, on

note la candidature de la conseillère générale sortante Lucile Ferradou (la seule à se représenter sur le Grésivaudan) et l'appui soutenu du sénateur-maire de Domène Michel Savin. Parviendra-t-elle, en dépit du contexte national, à faire le plein de voix à droite, voire même à capter celles des indécis ou des déçus de la gauche ? Rien n'est moins sûr, a fortiori lorsque des candidatures "société civile" (telle celle de Christian Dullin) ou centre droit (Geneviève Picard) s'affichent en dehors de tout parti politique.

Sur ce canton où droite et gauche ont pour habitude de battre les cartes ensemble, le Rassemblement des citoyens (tendance écolo) peut jouer les "trouble-fête". Surtout lorsqu'une ancienne ministre, Cécile Duflot, s'invite à Bernin pour soutenir les candidats Deplancke/Schmidt.

Reste le FN, présent sur tous les cantons de l'Isère dont celui du Moyen-Grésivaudan. À l'heure où les instituts de sondages prédisent une "vague Bleu Marine", le binôme Santucci/Leonetti, qui n'habite pas le territoire, dit vouloir « peser sur le Département et sur le canton ». Avec l'espoir, jamais avoué, de rassembler au-delà de leur seule formation politique. Avec l'abstention, voici l'autre grande inconnue de ce scrutin.

Gaëlle MELIS



Sources : DR



CANTON MOYEN GRÉSIVAUDAN

Infographie le dauphiné.com



### LE CHIFFRE

**43000**

C'est, dans sa moyenne basse, le nombre d'habitants recensés sur le canton tout entier, qui regroupe dix-sept communes au total.

### Les six binômes candidats



**Lucile FERRADOU et Maxime LE PENDEVEN**  
Union de la droite, du centre et des indépendants

« Avec leur slogan "De l'air pour l'Isère", Lucile Ferradou, 59 ans, conseillère générale sortante, et Maxime Le Pendeven, 21 ans, conseiller municipal d'opposition à Crolles, entendent « peser sur les processus et les méthodes qui ne conviennent plus » et « rétablir le dialogue, en encourageant la proximité et le débat » sur les dossiers locaux ou départementaux. Vantant les qualités d'un territoire « riche mais sous exploité », le binôme prône un développement économique mais aussi une « vraie politique des transports » sans oublier le tourisme, l'agriculture et la solidarité intergénérationnelle.

□ **Leurs candidats remplaçants** : Marie-Claire Chatel, conseillère municipale au Versoud et Eric Poloni, conseiller municipal à Villard-Bonnot. »



**Barbara SCHMIDT et Didier DEPLANCKE**  
Rassemblement des citoyens

« C'est un binôme qui n'affiche aucune étiquette de parti et, de l'aveu de ceux qui le composent, c'est peut-être une chance... Barbara Schmidt, 34 ans, et Didier Deplancke, 54 ans, forment le tandem du Rassemblement des citoyens pour une Isère solidaire et écologique. Un rassemblement de plusieurs mouvements et partis (EELV, Parti de Gauche, Nouvelle donne) mais aussi de citoyens « unis autour de grandes idées ». Parmi elles, le mandat unique, la transition écologique avec des énergies renouvelables, de l'agriculture biologique, du tourisme doux et, en matière de transports, l'émergence « d'une autorité qui chapoterait toutes les autorités organisatrices de transports ».

□ **Leurs candidats remplaçants** : Maritza Froissart (Nouvelle donne) et Yannick Cosson (Nouvelle donne). »



**Geneviève PICARD et Nicolas MOMETTI**  
Centre

« Geneviève Picard, 60 ans, conseillère déléguée à Saint-Ismier, et Nicolas Mometti, 30 ans, conseiller délégué à Froges, c'est le tandem des idées centristes avec plusieurs mots d'ordre : solidarité, proximité, efficacité, écoute et égalité des chances. Attaché à la nécessité d'un profond renouvellement des pratiques politiques « pour garantir une vraie démocratie », le binôme entend être « des élus de la transition » parce que « nous avons une connaissance de ce territoire et de ce qu'il faudra mettre en avant pour le valoriser et le préserver en terme d'économie, de logement, d'emploi et d'environnement ».

□ **Leurs candidats remplaçants** : Claudie Brun, conseillère municipale d'opposition à La Terrasse, et Marc Lizère, ancien conseiller municipal à Corenc et Crolles. »



**Flavie REBOTIER et Bernard MICHON**  
Majorité départementale (PS)

« Une gauche qui protège et qui agit... C'est le slogan du tandem composé de Flavie Rebotier, 30 ans, conseillère municipale à Saint-Nazaire-les-Eymes, et Bernard Michon, 59 ans, maire de Revel depuis 1995. Cette candidature, soutenue par le PS, est animée « par des valeurs républicaines » et se veut ancrée « sur des logiques d'humanisme, d'égalité et de solidarité ». Avec des objectifs : « Faire la synthèse entre la montagne et la vallée », « soutenir l'économie et l'emploi », poursuivre « les actions de solidarité » et « proposer une offre cohérente en matière de transports ».

□ **Leurs candidats remplaçants** : Philippe Lorimier, maire de Crolles et Florence Jay, 1<sup>re</sup> adjointe au maire sur la commune de La Terrasse. »



**Béatrice SOLLIER et Christian DULLIN**  
"La voie citoyenne" – Société civile

« Ils veulent rassembler au-delà des clivages « qui font tant de mal à la politique et réunir les déçus du PS, de l'UMP et tous les déçus de la politique en général... Béatrice Sollier, 50 ans, conseillère déléguée à Villard-Bonnot, et Christian Dullin, 61 ans, conseiller municipal d'opposition à Saint-Ismier, c'est la candidature, disent-ils, « de l'intérêt général et de la manifestation du bien commun ». Objectifs : « Défendre ce canton dans toute sa diversité, avec sa plaine, sa montagne, son tourisme, son industrie ».

□ **Leurs candidats remplaçants** : Christian Vernerey, conseiller municipal à Villard-Bonnot, et Florence Warnier, collaboratrice à la mairie de Meylan. »



**Annie SANTUCCI (absente sur la photo) et Marcel LEONETTI**  
Front national

« Annie Santucci, 51 ans, et Marcel Leonetti, 73 ans, forment le binôme pour le Front national. Ces deux candidats, qui entendent « peser sur le département », présentent un programme axé autour de six orientations principales. Parmi elles, une politique d'économie « pour faire la chasse au gaspillage », poursuivre les actions de solidarité envers les jeunes, les seniors et les personnes âgées, encourager la vidéosurveillance sur le canton tout entier, développer le petit commerce et favoriser « sur des dossiers importants » la mise en place de référendums ou consultations locales.

□ **Leurs candidats remplaçants** : Jean-Christian Carli et Jacqueline Caparros »

### L'INFO EN +

#### LE CANTON : DIX-SEPT COMMUNES

Le canton du Moyen Grésivaudan regroupe dix-sept communes : Bernin, La Combe-de-Lancey, Crolles, Laval, Lumbin, Revel, Saint-Bernard-du-Touvet, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Ismier, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Mury-Monteymond, Saint-Nazaire-les-Eymes, Saint-Pancrasse, Sainte-Agnès, La Terrasse, Le Versoud, Villard-Bonnot.

#### LE SCRUTIN

- Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars. Elles permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

- Pour chaque canton, les candidats se présentent en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

- Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1<sup>er</sup> tour, il est procédé à un second tour. Les deux binômes arrivés en tête au premier tour peuvent se maintenir. Les binômes suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) au second tour est élu. Une fois élus, les deux membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

